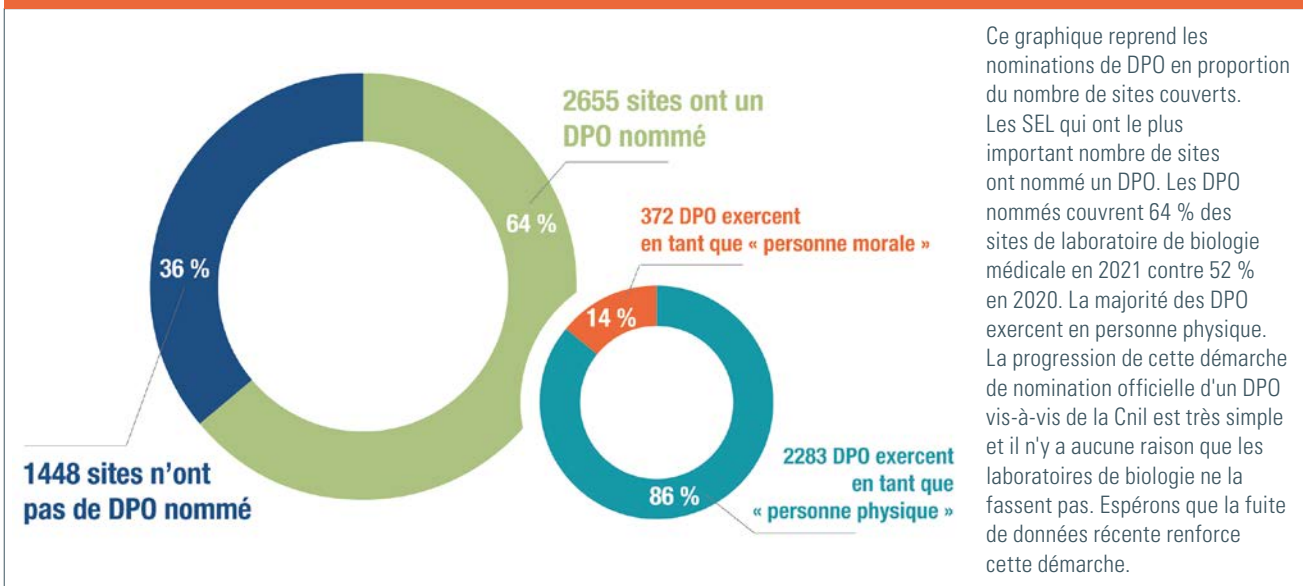


Un tiers des LBM sans DPO

Alors que les données de 500 000 patients provenant de laboratoires de biologie médicale (LBM) ont été divulguées sur internet en février dernier, 36 % d'entre eux n'ont pas encore nommé de DPO (Data Privacy Officer) pourtant obligatoire depuis 2018 et l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce dernier définit les données de santé comme sensibles sans aucune ambiguïté. L'année dernière à la même période, près de la moitié des LBM n'avaient pas encore nommé de DPO (lire *Biologiste infos* n°104, p. 49). Tour d'horizon de l'avancée des LBM privés vis-à-vis de cette obligation.

Les DPO nommés couvrent 64 % des sites



Nominations de DPO par type de laboratoire

Modèle consolidation	Nombre de SEL	Nombre de DPO	Pourcentage de SEL ayant nommé un DPO
BIOLOGISTE MAJORITAIRE	34	19	56 %
COOPERATIF	112	42	38 %
FINANCIER	116	90	78 %
INDEPENDANTS	100	24	24 %

Ce tableau reprend les nominations de DPO par type de laboratoire en séparant les financiers (Cerba, Synlab, Unilabs, Inovie...), les groupes coopératifs basés sur une centrale d'achat (LBI, Armoris, Geslab), les sociétés détenues majoritairement par un biologiste (Biogroup-LCD, Bioclinic, M-LAB, Atoutbio...) et pour finir les indépendants. Les laboratoires semi-publics ont été filtrés. En tout, 175 DPO ont été nommés en 2021 contre 167 en 2020 dans des SEL et 187 SEL n'ont pas de DPO en 2021 contre 277 en 2020 (il y a aussi l'effet consolidation du marché), soit un taux consolidé de 48 % de nomination contre 37 % l'année dernière. Pour rappel, en cas d'incident impliquant la divulgation de données patients, un laboratoire de biologie médicale qui n'aurait pas nommé de DPO est passible d'une amende de 4 % du CA du groupe (international).

Ces statistiques sont réalisées pour les laboratoires privés, les hôpitaux ayant tous nommé un DPO, soit 100 % de nomination. Elles croisent deux fichiers en Open Data, mis à jour en janvier 2021, le Finess et le fichier des DPO par structure juridique mis à disposition par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Bien que ces fichiers permettent de savoir exactement quel laboratoire a nommé son DPO, il a été décidé ici de préférer une statistique plus globale.

Serge Payeur

PRÉSIDENT DE SIL-LAB EXPERTS, SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN STRATÉGIE DIGITALE

